

qu'a fait venir l'une des personnes qui tentent encore de faire venir des parents, est fonctionnaire à Ottawa; il occupe un poste assez important. Il fait honneur à ses compatriotes et à ses ancêtres. M'est avis qu'ils pensent pouvoir se conformer aux dispositions de la loi et que le nouveau gouvernement adoucira la loi, leur facilitant les choses pour ce qui est de l'entrée de leurs amis et de leurs parents au pays.

L'un de mes commettants chinois, entre autres, désire faire venir sa bru et sa famille. Je crois que son fils a été tué. Il voudrait maintenant faire entrer sa bru dans sa famille. Il y a des années que la requête fait l'objet d'un examen de la part du ministère. Je suis convaincu que ça ne vaut pas la peine d'écrire au ministre pour lui demander de faire preuve de bienveillance, car je crois comprendre que l'affaire ne cadre pas avec les dispositions actuelles de la loi. Si ces gens étaient d'une autre nationalité, ils pourraient entrer au pays.

Il y en a d'autres qui sont dans une situation presque aussi mauvaise, et ce sont les gens des Antilles, en particulier des Antilles anglaises. J'ai dans ma circonscription un très bon ami qui a dû changer de religion, à toutes fins pratiques, pour entrer au pays. Il lui était impossible d'y entrer en gardant sa religion. C'est pourquoi il a changé. Il était de religion juive et il est maintenant anglican sur le plan officiel, tout en continuant de pratiquer la religion de ses ancêtres. Il a été obligé de dire au ministère de l'Immigration qu'il était anglican, ainsi que sa femme, autrement ils n'auraient pas pu entrer au pays. Il avait essayé précédemment, mais en vain; toutefois, lorsqu'il a consenti à changer de religion il a pu entrer au Canada. J'ose dire que c'est un bon citoyen, aux antécédents excellents. Son père était un des citoyens les mieux connus de l'île d'où il vient.

Sur la dernière liste publiée par le ministère, je vois que ne figure personne venant de la Jamaïque, ni des autres îles. Il y en a peut-être qui figurent ailleurs, par exemple sous la rubrique: "autres origines". Dans ce cas, il n'y en a pas beaucoup, parce que pour le premier trimestre le nombre des gens d'autres origines n'a été que de 702, et cela peut comprendre les Antilles, je ne sais trop.

Il me semble qu'il y a place pour un grand nombre de gens au Canada. J'ai lu dans les journaux que le Canada accueillait encore d'autres réfugiés et j'aimerais que le ministère nous apprenne si nous avons invité ces réfugiés à venir s'établir chez nous parce qu'ils cadraient avec nos projets ou parce

que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui est très volontaire et déterminé, a décidé d'attirer ces gens au pays lorsqu'il a pris connaissance des appels qui étaient lancés. A-t-il dit: "Faisons-les venir au Canada, et je gagnerai le premier ministre et les autres à mes idées"?

J'incline à croire que ces réfugiés sont venus au Canada plutôt par l'intermédiaire de notre ministre des Affaires extérieures que par d'autres moyens. C'est une excellente chose. A mon avis, ce n'est pas un mal que de faire venir ce genre de réfugiés. Je ne sache pas que ce soit une mauvaise chose d'acquiescer à la requête de ceux qui veulent faire venir de l'Autriche, de la Hongrie, ou de l'un de ces pays, des parents qui ont été tuberculeux mais qui peuvent maintenant obtenir un certificat de quatre ou cinq médecins pour prouver qu'ils sont guéris, et qui demandent qu'on fasse quelque chose pour eux. Les gens sont disposés à fournir une garantie pourvu que les réfugiés ne tombent pas à leur charge. Pourquoi des citoyens de 30 ou 40 ans qui habitent le Canada ne seraient-ils pas autorisés à faire venir leur mère de 60 ou 70 ans, au lieu d'avoir à la faire vivre dans un pays où ils n'ont plus d'autres parents et où il devient de plus en plus difficile d'envoyer de l'argent?

Il me semble qu'il y a des ministères qui auraient besoin d'être réorganisés, entre autres celui qui nous occupe ce soir. Il y aurait lieu de le diviser en deux, Citoyenneté et Immigration. Il y a une certaine affinité entre les deux divisions; toutefois, lorsque les immigrants sont entrés au pays nous pourrions nous appliquer à en faire de bons citoyens et nous y réussirions davantage si nous les traitions mieux après leur entrée au pays.

Une annonce publiée dans un de nos journaux a réellement irrité mes commettants. Nous avons un grand nombre de néo-Canadiens dans le Nord ontarien. Beaucoup d'entre eux viennent d'Écosse et d'Irlande et il leur faut écouter ce genre de fadaïses. Le rédacteur de l'annonce a dû être engagé à cause de ses talents littéraires et non pas, certes, à cause de son honnêteté. Je ne dirai pas que l'annonce renferme quelque chose de malhonnête, mais j'ose dire qu'elle dénature complètement les faits. Nous avons des maisons neuves et de splendides banlieues, c'est vrai, mais cela ne veut pas dire que celui qui quitte un excellent emploi en Écosse pour s'en venir au Canada pourra, une semaine après son arrivée au pays, habiter une maison de \$15,000, \$20,000 ou \$30,000 dans une magnifique banlieue, parce que ce n'est pas vrai. Il habitera dans un taudis comme ceux que l'on voit dans bien des collectivités et aura un emploi qui paiera la moitié de celui qu'il avait avant, et son niveau de vie aura

[M. Peters.]